

TARIFS 2024

OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC TEMPORAIRE

f/ Palissades, échafaudages, cabane de chantier, bungalow (forfait non proratisable) :	Inférieur ou égal à 6 mois Le mois par m ²	11,40 €
	Supérieur à 6 mois, 1 ^{ère} année par m ² et par an	79,00 €
	Années suivantes par m ² et par mois	23,00 €

f bis/ bulle de vente (forfait non proratisable) par m² et par mois : 25,00 €

g/ Occupation du domaine public par Camion grue, camion nacelle, camion-benne, monte-charge, échelle, compresseur, remorque, benne dépôt de gravats, nacelle, pont-roulant, dépôt de matériaux (palette, matériel ou matériaux de chantier...), dépôt de tréteaux, plateaux, tables, chaises, manges-debout, barnum et structures...	par jour et par emplacement (5 mètres x 2,50 mètres) et/ou à l'unité	34,85 €
--	--	---------

h/ Grues	du 1 ^{er} jour au 15 ^{ème} jour	380,10 €
	du 1 ^{er} jour au 30 ^{ème} jour	735,00 €
	du 1 ^{er} jour au 60 ^{ème} jour	1 115,00 €
	du 1 ^{er} jour au 90 ^{ème} jour	1 414,00 €
	du 1 ^{er} jour au 180 ^{ème} jour	1 774,50 €
	du 1 ^{er} jour au 360 ^{ème} jour	2 535,75 €

i/ Déménagements, livraisons, véhicule professionnel ou particulier par jour et par emplacement (5 mètres x 2,50 mètres) 22,50 €

j/ Chapiteaux / tentes / structures (y compris montage et démontage) sauf associations si occupation de places de parkings et d'une superficie importante du domaine public	moins de 50 personnes par jour	595,00 €
	moins de 51 à 299 personnes par jour	1 191,00 €
	plus de 300 personnes par jour	1 796,00 €